

À LIRE AUSSI

État des négos	2
Le SPGQ à l'ACAMS: l'importance de la protection des divulgateurs	2
Équité et relativités salariales - Unité fonction publique	3
Mobilisation: on se prépare!	3
Les nouveaux exécutifs de section sont en place	4
Le SPGQ honore une militante	4



<http://www.facebook.com/lespgq>



<http://twitter.com/spgq>



<http://goo.gl/KMhZA>



Coordination
Michelle Monette

Rédaction

Michelle Monette
Philippe Desjardins

Secrétariat et mise en page

Carolle Giroux



Richard Perron
Président

Discours du président du SPGQ, Richard Perron, prononcé à l'ouverture de l'assemblée des délégués et délégués syndicaux 2014-2018, tenue à Québec le 7 juin 2014.

Depuis les dernières semaines et l'élection du nouveau gouvernement, la tempête de stratégies gouvernementales de communication s'est levée pour préparer les électeurs à des compressions des dépenses et à des mesures d'austérité.

Que fait-on dans les circonstances ? Nous gardons le cap. Nous devons changer la distribution des rôles de ce mauvais film de série B dans lequel nous sommes pris depuis des décennies. Nous sommes vus comme de méchants revendicateurs, des « gras durs » – comme on nous appelle dernièrement dans les médias – qui bénéficient d'avantages inacceptables pour les autres et qui luttent pour les préserver, et même pour les amplifier. Et ce, tandis que le gouvernement est campé dans le rôle du bon justicier, défenseur du contribuable qui remettra les méchants fonctionnaires à leur place.

Depuis deux ans, nous travaillons fort pour changer la distribution de ces rôles et pour que le SPGQ ne soit pas vu comme un enfant gâté, mais plutôt comme une institution qui a des choses réelles à dire au nom de ses 25 500 professionnelles et professionnels, qui portent l'expertise du gouvernement à bout de bras. Notre stratégie porte ses fruits, car nous sentons un vent de changement.

La première fois que je suis entré à l'Assemblée nationale depuis l'élection du nouveau gouvernement, j'ai dû expliquer à un nouveau ministre ce que sont une professionnelle et un professionnel du gouvernement du Québec. Maintenant, les ministres nous appellent par notre nom et me demandent quand nous pouvons nous rencontrer!

(Suite à la page 4)

Les membres entérinent la sortie du SISP

C'est à 91,8 % que les membres ont approuvé la décision des instances de ne plus faire partie du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP). Rappelons que les membres étaient appelés à se prononcer sur cette décision même si les instances s'étaient prononcées en faveur, puisque l'adhésion ultérieure au SISP avait été décidée par un vote des membres! ■

État des négos

Trois instances se sont réunies le 7 juin en vue de faire cheminer les propositions qui seront présentées à l'employeur l'automne prochain : l'assemblée des déléguées et délégués syndicaux de l'unité fonction publique, le conseil de l'unité Agence du revenu du Québec (ARQ) et le conseil de la section N (les collègues). Voici un bref état de situation pour chacune de ces unités.

- **Fonction publique**

Une première version du cahier des propositions faisant suite aux résultats de la consultation des membres a été soumise aux instances. Cette première version a été débattue lors des réunions des instances qui se sont tenues du 5 au 7 juin. Les commentaires formulés par les déléguées et délégués lors des instances permettront au comité de négociation de procéder à des ajustements du cahier des propositions, en vue de produire une version finale. Celle-ci sera votée par l'ensemble des membres lors d'une tournée dont la date sera annoncée au début de l'automne. Abonnez-vous au Courrielleur pour être rapidement informé.

- **Agence du revenu du Québec**

Le cahier des propositions a été adopté par la délégation réunie en conseil d'unité d'accréditation. L'assemblée générale des membres de l'ARQ sera convoquée en septembre et octobre prochains pour voter sur ce cahier. Le dépôt du cahier auprès de l'employeur est prévu le 31 octobre, comme le stipule le Code du travail.

- **Section N – Collèges**

Les orientations du cahier des demandes syndicales ont été approuvées par le conseil de section. Le calendrier menant aux assemblées générales d'unités a été adopté. Dans ce calendrier, le cahier sera transmis aux déléguées et délégués, qui le transmettront aux membres pour une phase de modifications. Ensuite, le cahier sera présenté à nouveau pour un vote au conseil de section avant la tournée des assemblées générales. Une proposition de mobilisation progressive en appui au processus de négociation a été adoptée et sera soumise aux membres

Par ailleurs, dans le cas des unités de l'École nationale de police du Québec et de Loto-Québec, les comités de négociation ont été mis sur pied et ont entamé les travaux de préparation des cahiers des demandes qui seront présentées aux membres concernés. Dans le cas des autres unités dont la convention collective échoit en 2015, les travaux préparatoires débiteront plus tard. Informez-vous auprès de vos représentantes ou représentants d'unité d'accréditation. ■

**Pour être informé rapidement de l'état de vos négociations,
abonnez-vous au Courrielleur et suivez nos médias sociaux!
Rendez-vous sur www.spgq.qc.ca, colonne de gauche
DIFFUSION@MEMBRES**

Le SPGQ à l'ACAMS: l'importance de la protection des divulgateurs

Le président, Richard Perron, a défendu l'importance de la protection des divulgateurs, le 13 juin dernier, devant les membres de l'Association canadienne des avocats du mouvement syndical (ACAMS, www.call-acams.com) réunis en congrès à Ottawa du 12 au 15 juin.

M. Perron a sensibilisé les participantes et participants au congrès à la réflexion menée par le SPGQ quant à l'importance de se doter rapidement d'une loi et de divers mécanismes facilitant la dénonciation d'actes de collusion et de corruption qui permettent la protection des divulgateurs, et ce, dans le but d'accroître efficacement l'intégrité de tous les acteurs, qu'ils soient du secteur public ou privé.

(Suite à la page 3)

En plus d'exposer les meilleures pratiques en matière de protection des divulgateurs, le président a proposé quelques recommandations visant à assurer l'intégrité de l'État québécois. La mise en oeuvre de ces recommandations s'avérera essentielle pour que les 25 500 professionnelles et professionnels du SPGQ, qui occupent des postes stratégiques partout dans l'appareil gouvernemental, puissent jouer enfin pleinement le rôle de gardiennes et gardiens de la qualité et de l'intégrité des services publics québécois.

À cet effet, notons que le SPGQ dépose une mémoire à la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (CEIC) en vue de participer à ses consultations publiques, qui débiteront à l'automne 2014. ■

Équité et relativités salariales – Unité fonction publique

Mise à jour de l'évaluation des classes d'emplois professionnels – Vers la fin de la phase d'enquête

La phase d'enquête en cours se déroule selon nos prévisions et nous sommes ravis de la contribution, de la participation, de l'intérêt et de la rigueur manifestés par les personnes participantes. Notre calendrier est suivi à la lettre et nous terminerons cette phase, tel que prévu, le 19 juin prochain.

Nous devrions atteindre l'objectif de 552 questionnaires complétés d'ici là. Déjà 400 de ces questionnaires ont été expédiés au Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) pour validation auprès des différents gestionnaires concernés, tel qu'il était prévu au plan de la démarche.

Un bilan de la phase d'enquête sera produit au cours de l'été et présenté lors à l'ADS de l'automne 2014.

La deuxième phase, soit celle de l'évaluation, devrait démarrer en juillet et constituera également un défi important, en considérant les délais de livraison des résultats. Le SPGQ rencontrera bientôt le SCT, afin de convenir d'une démarche et d'un échéancier convenable et réaliste, en prenant compte des ressources et des disponibilités des personnes impliquées dans cette seconde étape.

Nous vous informerons davantage au sujet de cette phase au cours de l'automne prochain. ■

Mobilisation : on se prépare !

Le conseil syndical et l'assemblée des déléguées et délégués syndicaux ont pris connaissance du plan de mobilisation élaboré par le comité d'action et de mobilisation. À l'aube d'une nouvelle période de négociation, le SPGQ élabore sa stratégie de mobilisation des membres afin que ceux-ci puissent, par leur action collective et au moment opportun, infléchir le rapport de force à la table de négociation. Cette stratégie de mobilisation mettra en oeuvre toutes les forces du SPGQ afin d'atteindre un seul objectif : négocier de meilleures conventions collectives, tant pour les membres de l'unité d'accréditation de la fonction publique que pour ceux des unités parapubliques.

La mobilisation des membres est une tâche de grande envergure. L'ensemble de la délégation sera mis à contribution dans un cadre global cohérent. Ce cadre définira les principaux éléments de la stratégie de mobilisation ainsi que les rôles que les personnes, comités ou instances ont à y jouer, et situera les différentes étapes dans le temps. Ultiment, vous serez appelés à participer à diverses actions. Il ne faut pas négliger la force collective que vous pouvez avoir. Rappelons-nous que c'est une forte mobilisation des membres dans la fonction publique qui avait fait reculer l'employeur sur les journées de maladie accumulées, lors de la dernière négociation. ■

AGENDA SYNDICAL 2014

Septembre

Conseil syndical
25 - 26 septembre
Montréal

Octobre

Conseil syndical
24 octobre
Québec



Pour vous inscrire à la liste de diffusion électronique des publications du SPGQ, veuillez visiter notre site Web et cliquer sur la zone DIFFUSION @ MEMBRES.

Vous avez oublié votre numéro de membre? Veuillez composer l'un de ces numéros :
418 692-0022
514 849-1103
1 800 463-5079

www.spgq.qc.ca

Vous pouvez consulter le contenu de ce bulletin sur le site Web du SPGQ sous la rubrique **Je m'informe**

Poste-publications convention 40011681.
Retour à l'adresse de Québec ISSN 1916-954X.



Les nouveaux exécutifs de section sont en place

Quelques-unes des personnes élues lors des élections aux postes des exécutifs de section étaient présentes à titre d'observatrices lors de la dernière séance du conseil syndical. Merci à toutes celles et tous ceux qui se sont présentés lors de ces élections. Un certain nombre de postes demeurent toutefois vacants. Ceux-ci seront pourvus par cooptation lors des prochaines séances des conseils de section. Avis aux personnes intéressées. ■

Le SPGQ honore une militante

Madame Constance Gauthier a obtenu le Prix reconnaissance pour des réalisations notables lors de l'assemblée des déléguées et des délégués syndicaux tenue à Québec le 7 juin dernier. L'engagement syndical de M^{me} Gauthier débute en 2005, alors qu'elle devient déléguée, puis secrétaire de section et membre de la commission de surveillance. Elle est membre du comité de relations professionnelles (CRP) de Revenu Québec depuis juin 2011 et coprésidente du comité local de santé et sécurité du travail depuis février 2012. ■



(Suite de la page 1: **Mot du président**)

Que va-t-on faire devant cette tempête que le gouvernement nous a préparée? Nous allons garder le cap sur les pierres d'assises que nous a données notre congrès. Nous allons garder le cap sur une stratégie de communication proactive. Nous allons garder le cap pour mettre en place notre grande campagne de reconnaissance, pour laquelle nous sommes mûrs depuis longtemps, afin que, comme le titre de notre congrès le disait, nous puissions nous « faire reconnaître ».

Nous allons garder le cap aussi pour nous donner des outils, parce que les paroles comptent, mais les gestes aussi. Se doter d'un fonds de grève comme vous l'avez décidé en congrès, c'est un événement qui n'est pas passé inaperçu au sein du Conseil du trésor, tout autant que le sérieux de nos revendications. Nous allons garder le cap pour continuer à mobiliser nos troupes en les intégrant à nos stratégies. Nous allons garder le cap pour démontrer la détermination des 25 500 professionnelles et professionnels, expertes et experts de l'État que nous représentons.

Merci beaucoup! ■